



- Faites faire un entretien complet de votre **VMC** tous les 3 ans environ (nettoyage, maintien des gaines, vérification des entrées d'air, etc.).
- Utilisez et entretenez votre **hotte de cuisine** (nettoyez ou changez les filtres régulièrement).
- Veillez à la bonne aération des pièces disposant d'appareils de combustion.
- Aérez votre logement pendant les activités de ménage, de bricolage et de cuisine.

Ventilation et aération, une nécessité absolue

Circulation de l'air en fonction des besoins, entretien des équipements de ventilation...

- Ne perturbez pas la circulation de l'air de votre logement :
 - N'arrêtez pas les systèmes de ventilation mécanique (VMC)
 - Ne bouchez pas les **ouvertures d'aération** ou ne les cachez pas derrière un meuble ou un revêtement. Veillez à les maintenir propres.
 - Veillez à ce qu'il y ait toujours sous vos portes un espace de 2 cm pour permettre à l'air de passer.



Aérez pendant plusieurs jours les pièces dans une habitation qui vient d'être construite ou rénovée ou après installation de nouveaux mobiliers ou décoration.

